

“ **POUR MIEUX VOUS ASSURER,
NOUS INVENTONS DE
NOUVELLES SOLIDARITÉS.** ”

Alptis est un mouvement associatif de protection sociale qui œuvre dans les domaines de la santé, la prévoyance, l'assurance de prêts et l'épargne retraite.

- ➔ **Nous défendons une démarche responsable et solidaire**
En matière de protection sociale, nous sommes convaincus que l'engagement de chacun bénéficie à tous.
- ➔ **Nous ne spéculons pas sur la santé**
Grâce à notre indépendance, nous n'avons qu'une seule raison d'agir, l'intérêt de nos adhérents.
- ➔ **L'assurance ne s'arrête pas aux garanties proposées**
Nous voulons tisser avec nos adhérents une relation de confiance, et créer du lien social permettant de faire naître de nouvelles solidarités.
- ➔ **Partageons connaissances et bonnes pratiques**
Au sein des 102 comités locaux d'adhérents Alptis, plus de 300 actions de prévention sont organisées chaque année bénévolement.

Pour tout renseignement, contactez votre courtier conseil
ou connectez vous sur alptis.org

 [youtube.com/
user/alptisassociation](https://www.youtube.com/user/alptisassociation)

 @alptis

www.alptis.org

 **0 810 04 4000**

PREMIER APPEL SOCIAL OFFRES UN POSTE VIE

ALPTIS ASSURANCES
Intermédiaire d'assurance et gestionnaire des contrats
25, cours Albert Thomas - 69445 Lyon Cedex 03
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489
N° ORIAS : 07 005 850 - www.alptis.fr - N° TVA : FR37335244489
Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au code des assurances.
Santé Plurielle est un contrat d'assurance groupe souscrit par les associations Alptis et Apti auprès de Milis, Miclis et Groupe Smiso Mutuelle des Cadres.

Nos solutions d'assurance




**Santé[®]
PLURIELLE**

- ➔ **UNE COMPLÉMENTAIRE PERFORMANTE**
avec des garanties équilibrées sur tous les postes de dépenses
- ➔ **DES REMBOURSEMENTS PERSONNALISÉS**
avec des renforts optionnels et cumulables
- ➔ **UNE SOUSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE**
avec une couverture immédiate et sans questionnaire médical

**UNE ASSURANCE SANTÉ
PERSONNALISABLE &
RESPONSABLE**

C'est essentiel!

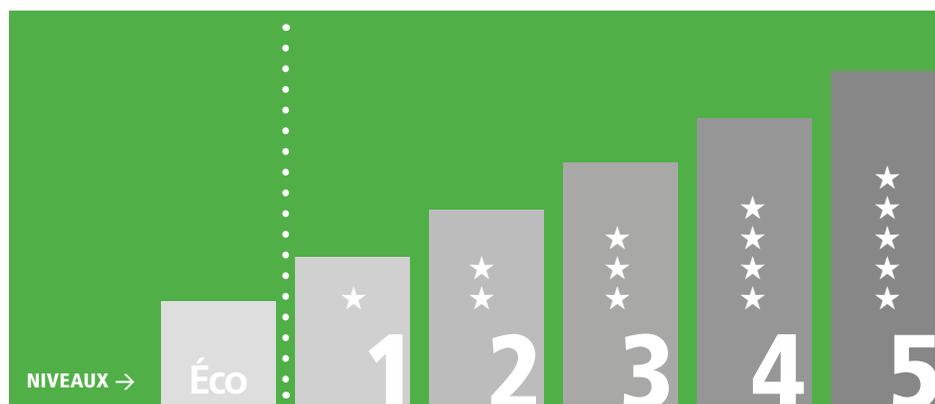
Enfin, une complémentaire santé individuelle simple à comprendre !

À partir de
17,57 €
par mois*
* Tarif 2015 adhérent de 18 ans, Sécurité sociale, résidant à Rennes avec l'option tiers payant à l'usage

1 SOCLE OBLIGATOIRE

→ 6 NIVEAUX DE PRESTATIONS

Vous pouvez sélectionner le niveau de couverture souhaité, le même pour toutes vos dépenses.
Le niveau Eco vous permet d'être couvert sur l'essentiel à hauteur du ticket modérateur, les niveaux supérieurs vous offrent une couverture plus complète, avec plus de confort.



3 RENFORTS OPTIONNELS

Vous pouvez renforcer votre garantie (niveaux 1 à 5) selon vos besoins.



Voir détail page 4

→ UN CONTRAT DE QUALITÉ

→ Convient à tous les profils

et toutes les situations de vie : solo, duo, famille, jeunes, actifs, seniors, retraités, travailleurs non salariés, etc.

→ Accessible à tous les budgets

Choisissez le bon niveau de couverture en fonction de vos besoins et de votre budget : du simple remboursement du ticket modérateur jusqu'à 300 % de la base de remboursement de la sécurité sociale.

→ Responsable

en conformité avec le décret en vigueur qui détermine les montants plafonds et planchers pour certains postes de dépenses.

→ Équilibrée

pour être uniformément bien remboursé de TOUTES vos dépenses : hospitalisation, frais médicaux courants, optique, dentaire...

→ Personnalisable

grâce aux renforts thématiques, proposés en option, pour tenir compte de vos besoins et de ceux de vos ayants droit.

→ Complète

avec différents services inclus sans supplément : tiers payant, protection juridique, assistance, prévention.

ADHÉSION RAPIDE,
sans formalité médicale

PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE
des dépenses, sans délai d'attente

FINANCEMENT DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES
jusqu'à 300 % pour les médecins signataires du Contrat d'Accès aux Soins

REMBOURSEMENTS SANS DÉLAI
grâce à la télétransmission

TIERS PAYANT INCLUS
plus besoin de faire l'avance des frais auprès des professionnels de santé

SUIVI DES REMBOURSEMENTS
en temps réel dans votre Espace adhérent sécurisé

Modularité & personnalisation

Pour une couverture santé qui corresponde vraiment à vos besoins et ceux de vos ayants droit, personnalisez votre garantie en complétant le socle obligatoire par des renforts.

RENFORT Alptis

BIEN-ÊTRE

- ⇒ Médecines Douces
17 spécialités reconnues : dont ostéopathie, pédicure, acupuncture, naturopathie, ergothérapie, sophrologie...
- ⇒ Pharmacie et vaccins prescrits non remboursés et automédication dont homéopathie
- ⇒ Cures thermales

RENFORT Alptis

DENTAIRE
OPTIQUE
AUDIOPROTHÈSE

- ⇒ Des remboursements renforcés en optique, dentaire et audioprothèse
- ⇒ Report de prestations non consommées sur le dentaire et l'audioprothèse

RENFORT Alptis

HOSPITALISATION

- ⇒ Renfort sur les dépassements d'honoraires
- ⇒ Renfort sur la chambre particulière
- ➕ Extension de l'assistance
Voir détail page 7

Des tarifs simples ...

3 € pour un enfant

6 € pour un adulte

9 € pour un senior

... et dégressifs

- 10 %
pour 2 renforts souscrits simultanément

- 20 %
pour 3 renforts souscrits simultanément

Souscription identique pour tous les ayants droit



Santé[®]
PLURIELLE

Des tarifs préférentiels

- 25% TNS et ayants droit
- 10% pour les couples
- 50% pour le 3^e enfant et les suivants

Tiers payant à l'usage (facultatif)

- 8 %

Des avantages pour tous

PARTICULIERS



A partir de*
17,57€

- Des tarifs préférentiels
- Tarification spécifique Alsace Moselle : consultez votre courtier
- Tarification dégressive lors de la souscription de plusieurs renforts

* 18 ans, Sécurité sociale, Rennes, Santé Plurielle niveau Eco, Tiers payant à l'usage

Des avantages en + pour les TNS

TNS



A partir de*
13,26€

- Tous les avantages des particuliers
- Réduction de 25 % de votre cotisation mais également de celle de vos ayants droit
- Cotisations déductibles dans le cadre de la loi Madelin

* 18 ans, TNS, Rennes, Santé Plurielle niveau Eco, Tiers payant à l'usage

Des avantages en + pour les seniors

SENIORS



A partir de*
35,68€

- Tous les avantages des particuliers
- Une des complémentaire santé les plus avantageuses du marché !
- Adhésion sans limite d'âge jusqu'au niveau 2, jusqu'à 85 ans pour le niveau 3 et 80 ans pour les niveaux 4, 5 et les renforts
- Des renforts intégrant le financement de cures thermales ou la prise en charge d'audioprothèses

* Senior, 60 ans, Sécurité sociale, Couple, Rennes, Santé Plurielle niveau Eco, Tiers payant à l'usage

ZOOM SUR LE TIERS PAYANT À L'USAGE (FACULTATIF)

Le tiers payant à l'usage qu'est-ce que ça change ?

En le choisissant

→ vous ne payez le service tiers payant que lorsque vous l'utilisez.

Vous bénéficiez alors d'une réduction

→ vous économisez 8 % sur votre cotisation

En contrepartie, à chaque utilisation de votre carte de tiers payant, Alptis vous facture 2 € qui seront déduits de vos prochains remboursements.

→ renseignez-vous auprès de votre courtier pour bénéficier de cette option.

8%

de réduction sur le coût de votre cotisation

EXCLUSIVITÉ Alptis

En savoir + sur la chaîne YouTube Alptis





Le tableau ci-dessous donne quelques exemples concrets de financement de dépenses de santé courantes.

N'hésitez pas à solliciter votre courtier pour des exemples personnalisés.

Vos besoins	Dépenses effectives	Remboursement Santé Plurielle	Remboursement Santé Plurielle + un renfort
7 jours avec chambre particulière	560 €	Jusqu'à 490 €	560 € avec le Renfort HOSPITALISATION <i>20 € supplémentaire par jour, soit jusqu'à 90 € par jour selon la formule choisie</i>
1 prothèse céramo métallique	500 €	Jusqu'à 322,50 €	JUSQU'À 500 € avec le Renfort DENTAIRE / OPTIQUE / AUDIOPROTHÈSE <i>si vous n'avez pas utilisé votre forfait les 2 années précédentes</i>
1 paire de lunettes à verres simples	325 €	Jusqu'à 300 €	325 € avec le Renfort DENTAIRE / OPTIQUE / AUDIOPROTHÈSE
1 paire de lunettes à verres progressifs	800 €	Jusqu'à 700 €	775 € avec le Renfort DENTAIRE / OPTIQUE / AUDIOPROTHÈSE
3 séances d'ostéopathie	150 €	Remboursement uniquement avec renfort	75 € avec le Renfort BIEN-ÊTRE <i>25 € / séance, max 5 / an</i>
2 séances de pédicure / podologue	70 €	Remboursement uniquement avec renfort	50 € avec le Renfort BIEN-ÊTRE <i>25 € / séance, max 5 / an</i>
Des médicaments homéopathiques en automédication	30 €	Remboursement uniquement avec renfort	15 € avec le Renfort BIEN-ÊTRE <i>(soit 50 % des frais réels)</i>

SEUIL D'INTERVENTION DÈS 48 HEURES
en cas d'hospitalisation
ET MÊME 24 HEURES
avec l'extension Assistance du Renfort HOSPITALISATION

Assistance santé

Une aide concrète pour vous accompagner

Pour tous :

- Aide à domicile, garde d'enfants, etc.
- Accompagnement en cas de grave problème de santé
- Accès à une plateforme de services à la personne avec l'extension Assistance

Pour les familles, particulièrement :

- Infos jeunes parents,
- Assistance en cas d'arrêt de travail de la nounou, etc.

Pour les séniors, particulièrement :

- Accompagnement en cas de perte d'autonomie
- Téléassistance en sortie d'hospitalisation
- Accompagnement du conjoint en cas de décès

Protection juridique santé

En cas de défaut de conseil d'un praticien, d'erreur médicale, d'infection nosocomiale ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale, etc.

- Information et conseil par une équipe de juristes
- Médiation
- Prise en charge des frais de justice dans la limite prévue au contrat